



Circulation dans Veules pour les cars et autobus

Bienvenue à Veules !

Afin de vous accueillir au mieux et de vous éviter des désagréments lors de votre venue, merci de respecter les consignes suivantes.

ATTENTION : TRAVERSÉE DE VEULES LES ROSES INTERDITE PAR LA RUE DU DOCTEUR GIRARD ET LA RUE VICTOR HUGO.

1- MISE À DISPOSITION D'UN DÉPOSE-MINUTE EN FRONT DE MER, RUE MÉLINGUE.

Accès :

En arrivant à Veules, suivre la direction Sotteville-sur-Mer, (Avenue Jean Moulin), puis en haut prendre à gauche Corniche des Mouettes. En front de mer faire le tour de l'immeuble pour accéder au dépose-minute.

2- PARKING RÉSERVÉ AUX CARS ET AUTOBUS, ROUTE DE BLOSSEVILLE

Accès :

Du dépose-minute, reprendre la Corniche des Mouettes, puis redescendre Avenue Jean Moulin. Prendre la voie Charles de Gaulle vers Saint Valery en Caux puis, à gauche, route de Blosseville. Le parking réservé aux cars et aux autobus se trouve en haut de la route de Blosseville.

Merci et bonne visite à Veules !